



Cher(e)s habitant(e)s,

Avec l'été qui arrive, voilà la sortie de notre nouveau Petit Fabrassou 2023 qui retrace la vie de notre petite commune.

Une vie municipale bien remplie pour faire avancer au quotidien notre village et protéger notre environnement de qualité pour que Fabras reste, comme nous l'avons toujours dit, une commune où il fait bon vivre !

Merci à toutes les personnes et à toutes les associations qui s'investissent de près ou de loin pour la vitalité et la qualité de vie de notre commune.

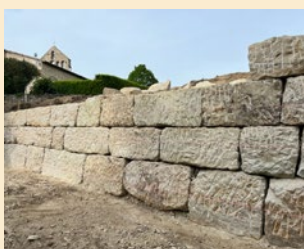
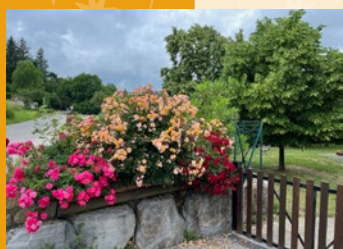
Vous pourrez tranquillement prendre connaissance dans ce bulletin d'informations, des derniers travaux réalisés, des dossiers en cours et des projets à venir, notamment sur la voirie qui a été notre priorité pour avoir aujourd'hui des routes communales en parfait état.

Cette année encore et comme depuis plusieurs années, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux des impôts locaux pour assurer une stabilité fiscale des impôts communaux. Pour chaque investissement réalisé sur la commune, nous allons chercher toutes les subventions possibles pour en diminuer le coût et nous veillons à une gestion très rigoureuse du fonctionnement de la commune.

Je vous souhaite donc une très bonne lecture et un excellent été.

Bien Amicalement et à vos côtés au quotidien,

Le Maire
Cédric D'IMPERIO



Au Sommaire :

Zoom sur.....	p. 2
Comptes-rendus des Conseils municipaux.....	p. 8
Pôle de santé des hautes vallées d'Ardèche.....	p. 11
Rappel des consignes sur le débroussaillage obligatoire.....	p. 11
Compte administratif et Budget primitif.....	p. 12
Restauration de l'église de Saint-Pierre aux liens.....	p. 13
Le printemps sera beau au château du Pin.....	p. 14
Le coin des associations.....	p. 16
Réhabilitation d'une ancienne châtaigneraie.....	p. 18
Nouveaux artisans/artistes à Fabras.....	p. 18
Le Carnet.....	p. 19
Infos pratiques.....	p. 20

"Le Petit Fabrassou"

Journal d'informations municipales de Fabras

Directeur de publication :
Cédric D'IMPERIO

Rédaction :
Jakie MOULIN
Michel BUFERNE
Christian CHAUDANSON
Christian PERRET
Christian BONTZOLAKIS
Cédric D'IMPERIO

Secrétaire et régie publicitaire :
Nadine CROZE

Impression : ABP (07200) • Imprim'Vert



ZOOM SUR...

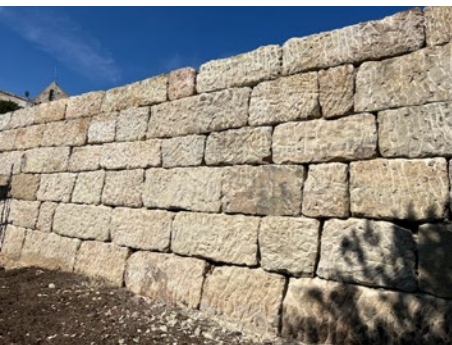
Vœux du Maire 2023



Après plusieurs années d'absence due au COVID, nous avons enfin pu renouer avec la traditionnelle et très conviviale cérémonie des vœux du Maire aux habitants. Plus de 120 personnes étaient présentes pour cette occasion en présence de nombreuses personnalités dont Mr Patrick LEVERINO, Sous-Préfet, Mme Anne VENTALON, Sénatrice de l'Ardèche, Mme Brigitte BAULAND, suppléante du Député Fabrice BRUN et Mme Bernadette Roche, conseillère Départementale de notre canton. Un moment important de rencontre très chaleureux et apprécié par tous. A Fabras, on aime se retrouver dans la convivialité !

Passage en agglomération du quartier de Réjus (RD 5)

Comme sur le quartier des Plots et de l'Echelette, le long de la RD 5, un cheminement piéton a été réalisé juste avant l'été sur la ligne droite du quartier de Réjus pour assurer la sécurité des usagers. Un réseau d'eaux pluviales a également été créé ainsi que divers aménagements pour sécuriser cette traversée et pouvoir passer le quartier en agglomération limitée à 50 km/h. Des trottoirs, réalisés avec du sable de pouzzolane de Thueyts et de la chaux, matériaux drainants et naturels, qui s'intègrent parfaitement au quartier. Ces travaux, d'un montant d'environ 80 000 euros HT sont financés à 80 % (par l'Etat et par le Département de l'Ardèche). Un nouveau cache-conteneurs, situé à côté du point d'information du quartier, est venu compléter ces aménagements. Nous remercions à ce sujet Mr Max Charrier qui a autorisé la mise en place du cache-conteneurs sur son terrain, évitant ainsi d'encombrer le trottoir pour les piétons.



Travaux sur terrain communal La Fasille (derrière l'église)

Situé entre le cimetière et le garage des employés communaux, ce terrain supporte actuellement un parking et une zone de pente non aménagée. Au vu de sa pente importante, des aménagements et terrassements ont été réalisés pour permettre à terme de pouvoir disposer de deux parties planes : une partie basse côté chemin pédestre vers le quartier des Hivières, pouvant servir de parking et surtout de réserve foncière obligatoire en cas de besoin pour un agrandissement du cimetière actuel, l'autre partie haute au niveau du parking actuel le long de la voie communale desservant la salle polyvalente, où nous avons une réflexion en cours pour un projet de réalisation de 3 ou 4 petits logements de plain-pied, petites unités de vie de 40 m² environ en logements groupés, destinées en priorité aux personnes âgées ou à mobilité réduite de notre commune (projet 2024).

Projet de création d'un jardin partagé au village

Ayant l'opportunité d'acquérir un terrain identifié comme jardin remarquable, la commune a procédé à une préemption lors d'une vente amiable entre particuliers du terrain situé dans le prolongement du bâtiment Mairie, côté route des Soulhets, juste en contre-bas de la place des Cerisiers. Ce terrain d'un peu plus de 400 m², entièrement plat, était un très beau jardin cultivé, recevant par le passé, dans une magnifique « gourgue » maçonnée, le trop-plein de la source du curé se trouvant quelques centaines de mètres plus haut, en bordure du chemin pédestre reliant le village aux Soulhets. Le projet prévoit donc la réalisation d'un jardin partagé qui sera mis à disposition des habitants ne possédant pas de jardin et souhaitant pratiquer le jardinage de manière partagée. Une cuve de récupération des eaux de pluie de la toiture de la Mairie sera installée. Un règlement sera défini concernant l'attribution et l'usage de ce lieu dès cet automne. Là aussi, l'esprit de village, la convivialité et le partage seront de rigueur !

Projet d'acquisition de l'ancienne école privée de Fabras

La commune s'est positionnée pour pouvoir acquérir à l'amiable le bâtiment historique de l'ancienne école privée de Fabras, connu sous le nom « d'ancienne école des sœurs ». Située en plein cœur du village (vers le parking des jeux de pétanque), cette bâtisse en pierres possède un aspect patrimonial remarquable. Elle appartenait à Mr Jean-Claude ROUSSEL, qui habitait là jusqu'à son décès en fin d'année dernière. Par testament, le propriétaire décédé a souhaité en faire don aux Restos du Cœur. Pour des questions évidentes de logistique, de difficultés de restauration et de gestion ensuite du bien, les Restos du Cœur ont préféré vendre ce bien à la commune qui pourra ensuite prévoir une restauration complète avec création d'un ou deux petits logements ou d'une petite activité économique type petite restauration par exemple... le projet et les idées mûrissent petit à petit pour préparer les demandes de subventions à venir en 2024.

Réfection RD 5 et sécurisation du carrefour du Boulodrome

Fin août 2023, la RD 5 traversant les quartiers de Réjus, Boulodrome, Echelette et les Plots va être entièrement refaite à neuf en enrobé par le Département de l'Ardèche. Pour ce faire la circulation sera interdite durant une semaine et les habitants riverains seront prévenus de l'organisation mise en place. La commune va profiter des tarifs très intéressants à cette occasion pour re-goudronner la voie communale de La Grange, mais également compléter certains endroits du cheminement piéton des Plots et réaliser les aménagements nécessaires de la traversée du quartier Réjus. Enfin, une fois les travaux de goudronnage terminés, des marquages au sol à la peinture et résine interviendront un mois après (il faut laisser environ un mois pour le séchage complet des enrobés avant la mise en peinture ou résine) pour la sécurisation de la traversée de Réjus mais également sécurisation du croisement du boulodrome (croisement RD 5 et route du Poulailler).

Fin travaux WC Echelette

Durant l'été 2022, la commune a procédé à l'installation de WC entièrement automatiques sur le site de loisir du pré de l'Echelette. Raccordés à un assainissement individuel existant et aux normes (pouvant accepter des WC



ponctuels de location lors de diverses manifestations), ces WC permettront de disposer d'un nouveau service sur ce secteur et de répondre à une demande des usagers de ces lieux de pleine nature. Equipés d'un bardage en acier Corten (aspect rouille) rappelant les couleurs de la pouzzolane et des roches volcaniques, ces WC s'intègrent parfaitement dans leur environnement et dans ce cadre exceptionnel que nous avons la chance de posséder sur ce quartier. D'un coût d'environ 50 000 euros HT, le financement a été assuré à 80 % par des subventions de l'Etat et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Travaux sur voirie communale

D'une manière générale, petit à petit, toutes les principales routes communales sont refaites à neuf en enrobé pour des questions de qualité et d'entretien durable dans le temps. Grâce à un co-financement à 50 % par notre communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans et à 50 % par notre commune, c'est un programme ambitieux sur 6 ans (2020-2026) d'un peu plus de 250 000 euros TTC qui a été mis en œuvre, sur notre commune. En 2023, c'est la

voie communale de La Grange qui sera refaite en enrobé. Pour rappel, chaque particulier se raccordant sur la voirie publique, doit avoir une permission de voirie (attribuée par la commune) définissant les conditions d'accès à mettre en œuvre à ses frais.



Création d'un parking de 4 places au centre du village

Afin de répondre à une demande importante de stationnement de véhicules notamment durant l'été, un nouveau petit parking de 4 places a été réalisé en juin dernier, accessible par la rue Claude Moulin. Cet aménagement a été réalisé à l'emplacement d'un ancien acacia, mort il y a quelques années, en prévision également des aménagements qui seront réalisés sur le bâtiment de l'ancienne école privée des sœurs. Nous rappelons que les parkings publics ne sont pas destinés à stationner des voitures « ventouses » et que chaque habitant doit, dans toute la mesure du possible, stationner ses véhicules sur son terrain. Nous rappelons à ce sujet que le garage de la vallée à Jaujac, est maintenant agréé pour un service de fourrière pour enlever les véhicules gênants ou mal stationnés... qu'on se le dise...

Action citoyenne de lutte contre le frelon asiatique

Comme vous le savez, depuis plusieurs années la communauté de communes finance la destruction des nids de frelons asiatiques. Chaque année, c'est une centaine de nids qui est signalée et détruite. Afin de lutter efficacement contre le frelon asiatique qui fait énormément de dégâts sur nos abeilles, la communauté de communes a lancé cette année une campagne de piégeage ciblé des reines, avant création de leur nid. Plusieurs centaines de pièges ont ainsi été préparés et installés sur le secteur. Des personnes ressources et responsables du suivi se sont proposées dans chaque commune. Pour Fabras, nous remercions Laurence Vernier (Le village) qui a préparé les pièges, organisé une réunion rassemblant une trentaine de Fabrassous et surtout animé et suivi cette campagne de piégeage ciblé sur notre commune.

Action citoyenne de nettoyage du bois le long de la voirie communale

Une opération d'abattage d'arbres et de grosses branches se trouvant en limite de la voirie communale a été réalisée. Malgré l'obligation légale des propriétaires riverains d'une voie communale de procéder à un entretien préventif, de nombreux arbres ou grosses branches tombent régulièrement sur cette voirie. Afin d'éviter une intervention dans l'urgence, nous avons coupé tout ce qui présentait un risque pour la voirie communale. D'où l'idée d'une journée "citoyenne" permettant aux participants de récupérer gratuitement du bois de chauffage. Merci à



la bonne quinzaine de participants qui dans la joie et la bonne humeur, ont donné un sérieux coup de main à notre employé.

.....

Compostage individuel et collectif

Depuis cet été, le village de Fabras dispose d'un nouvel artisan en la personne de Nicolas Huart, habitant le village depuis de nombreuses années. Installé dans le garage loué à la Mairie (juste à côté du garage des services techniques municipaux), Nicolas s'est lancé en tant qu'artisan métallier, pour la réalisation de ferronneries, tonnelles, pergolas, marquises et bien d'autres choses à découvrir ! Alors n'hésitez pas à venir rencontrer Nicolas dans son atelier et voir les superbes réalisations déjà effectuées pour la plus grande satisfaction de ses clients. Félicitations et tous nos vœux de réussite à ce très sympathique artisan que vous pouvez joindre au 06 24 40 07 98 ou sur nicolashuard75@gmail.com.

.....

Nouveau Point d'information à Combechaude et nouveaux cache-conteneurs pour les quartiers des Champeaux, des Arnauds et de Réjus

Suite à un accident de la circulation, le point d'information de Combechaude avait été complètement détruit en fin d'été 2022. Après expertise des assurances concernées, la commune a pu reconstruire un nouveau point d'information et un nouveau cache-conteneurs. Deux nouveaux cache-conteneurs en bois ont aussi été réalisés en bas du quartier des Champeaux et des Arnauds ainsi que dans le quartier de Réjus.

.....



Activité d'éducation canine « Equil'canin »

Tous les 15 jours, le samedi matin sur le site de l'Echelette, Emmeline Duca, éducatrice et comportementaliste canin, propose des cours collectifs pour les chiens de + de 6 mois. Cours qui leur permettent de renforcer les premiers ordres de base, entourés de leurs congénères et ainsi de leur apprendre à répondre aux ordres en toutes circonstances. Et le samedi après-midi, tous les 15 jours, Emmeline Duca anime l'école du chiot, chiots de 3 à 6 mois, afin de les socialiser entre eux, de leur apprendre sous forme de jeu les premiers ordres de base, et de leur apprendre à réagir à toutes sortes de stimuli. Renseignement au 06 14 85 00 65 Equil'canin. Une convention a été signée avec la commune pour permettre cette activité avec obligation de propreté des lieux après chaque activité.

.....

Résultats consultation Antenne Free en limite de commune

Comme vous le savez, à la demande de nos habitants, une consultation citoyenne a été organisée sur 3 jours concernant le projet d'implantation par l'opérateur Free, d'une antenne de 24 mètres de haut sur la commune de Jaujac mais se trouvant en limite immédiate du quartier de Plantemel. 171 personnes ont exprimé ainsi leur avis, 163 personnes se déclarant Contre cette antenne soit 95,3% et 8 personnes étant Pour soit 4,7%. Les résultats ont été transmis à la mairie de Jaujac en demandant leur prise en compte. Le 2 juin dernier, la mairie de Jaujac a retiré son autorisation pour ce projet qui sera donc abandonné.

.....

Extinction de l'éclairage de 23h30 à 6h30

Comme dans beaucoup de communes, l'éclairage public sera coupé à partir de 23h30 et jusqu'à 6h30 du matin dans tous les quartiers de Fabras où cela sera techniquement possible, c'est-à-dire là où le réseau permettra l'installation d'un programmeur (certains quartiers ne pourront malheureusement pas être équipés d'un programmeur). En effet, il convient de participer aux économies d'énergie partout où ce sera possible. Sachant de plus que tous les appareils d'éclairage public de Fabras avaient été renouvelés il y a quelques années par du matériel basse consommation.

.....



Et sa filiale Génie-Civil

JOUANNY

Terrassements
Assainissements
Travaux routiers
Aménagements de plateforme
Parkings

25, Chemin de Saint-Pierre
ZA Espace d'Activité BTP Ripotier Sud
BP 20171
07202 AUBENAS CEDEX

ardeche@eurovia.com
Tel : 04 75 89 81 70




Propriétaire d'une maison individuelle ou de bâtiments professionnels ?

Réduisez votre facture énergétique
Investissez sur votre patrimoine



Choisissez l'énergie solaire !

ID SOLAIRE
CONSEIL - INSTALLATION - MAINTENANCE
DE SOLUTIONS PHOTOVOLTAÏQUES
Depuis 2008

ÉTUDE GRATUITE
Prades (07)
04 69 22 10 96
id-solaire.com

LE JARDIN DE ROMÉGIER

FRUITS & LÉGUMES

20, Route de Romégier
07380 FABRAS





07 83 70 72 38

LES SOULHETS - 07380 FABRAS

GOOD JOB MULTISERVICES

JULIEN TADDEÏ
Plombier depuis de nombreuses années et passionné de bricolage, réalise pour vous tous travaux de :

PLOMBERIE

Réparation des fuites
Rénovation complète ou modification de salle de bain
Remplacement chauffe-eau, WC, liquide de système solaire
Dépannage en urgence...

CARRELAGE

Pose, enlèvement ou remplacement : sur petites surfaces au sol ou mural dans salle de bain et cuisine

PETITS TRAVAUX

Électrique
Placo-plâtre
Peinture
Bricolage
Toiture...

MONTAGE MEUBLES EN KITS

Meubles de salle de bain, cuisine, chambre, dressing, garage

DEVIS GRATUIT

DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

Pour la vente et la location



- ✓ Diagnostic de Performances Énergétiques (DPE)
- ✓ Diagnostic Amiante
- ✓ Diagnostic Plomb
- ✓ Diagnostic Gaz
- ✓ Diagnostic Électrique
- ✓ Métrage loi Carrez/Boutin
- ✓ Etat des Risques et Pollution (ERP)

Adeline/Nathalie (Accueil/administratif) : 04.27.52.08.02
Nicolas (Diagnostic) : 06.38.04.94.08 - **Patrice** (Diagnostic) : 06.03.96.09.83
Dany (Diagnostic) : 07.52.03.47.98
 Mail : contact@diag07.fr - Site Web : www.diag07.fr

Secteur Aubenas ses Alentours et Plateau Ardéchois
 149 Zone Commerciale des Terres de Millet
 07200 Saint Didier Sous Aubenas

ARCADE

GEO-SIAPP



Géomètres Experts • Bureau d'études
Maîtrise d'œuvre • Environnement • Urbanisme

AUBENAS 2 Avenue Jean Monnet Tél : 04 75 35 59 70 - Fax : 04 75 35 53 48
BP 10212 07200 Aubenas Cedex Mail : aubenas@geo-siapp.com

www.geo-siapp.com

france rurale
cultiver sa nature

**JARDIN - VÊTEMENTS
ELEVAGE - BRICOLAGE**
Cave à vins - Produits régionaux

Pontier & fils

07380 Prades
Tél. 04 75 38 01 25

SATP

Travaux Publics et Particuliers
12 route de Montélimar - BP 105
07202 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 93 02 47
Email : satp07@satp07.fr



Ets BEAUME
Scierie et négoce de bois

Depuis 1850

le bois notre passion

Tél. 04 75 35 25 95 www.beaume-bois.com Fax 04 75 35 39 88



Les Stores du Vivarais
CHALENCON C. - MARCON F.

Avenue de la Gare
(en face Lidl, à côté déchetterie)
07200 Labégude
Tél. 06 78 83 33 51 - Tél. 04 75 87 27 79



CHALLON
Depuis 1955

Vente et Réparation
Matériel pro et espaces vert

STIHL **DIAS** **Grillo** **BURGO** **Hydrack**

56 Ave de BELLANDE 07200 AUBENAS 04 75 35 26 69 Le pont de GIGNAN 26230 COLONZELLE 04 75 48 56 90 71 DU LAC 07000 PRIVAS 04 75 04 11 57 CHAMBRONAS 07140 LES VANS 04 75 37 22 95

MAÇONNERIE
PIERRES

FABRIEN BERTRAND

CARRELAGE
TOITURE

SARL Fabien BERTRAND
15, calade de La Chareyre
07380 Fabras

Tel : 06 25 30 81 31
Mail : sarl.fbertrand@orange.fr
Site Web : www.sarl-fbertrand.jimdo.com

PÉPINIÈRES PLANCHER EURL

VENTE DE VÉGÉTAUX
CRÉATION ET ENTRETIEN
PARCS ET JARDINS

07380 LALEVADE D'ARDECHE - 06 88 27 00 30
jerome.plancher@wanadoo.fr




S.A.R.L. Michel JAUFFRE
Le Courtiol - 07450 ST PIERRE DE COLOMBIER

Maçonnerie - Charpente
Couverture - Terrassement
Travaux Publics - Rénovation

Tél. 04 75 94 53 73 - Port. 06 80 95 19 63
Email : michel.jauffre@orange.fr



CHAREYRE & Fils

Voitures Climatisées

Ambulances - V.S.L. - Taxis - Pompes Funèbres

755 Route de la Plaine 07380 PONT DE LABEAUME
04 75 94 16 00

ALENSYS

www.alensys.fr

07170 LAVILLEDIEU
80 Quai de France
04 75 38 77 39

contact@alensys.fr
photovoltaïque : info@alensys.fr

POMPES À CHALEUR - ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

CHAUFFAGE AÉROTHERMIQUE / GÉOTHERMIQUE — CLIMATISATION RÉVERSIBLE
PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE

RGE Quali PAC Conseil - Installation - Entretien - Dépannage RGE Quali PV

abp IMPRIMERIE NUMÉRIQUE

IMPRIMERIE NUMÉRIQUE

PETIT & GRAND FORMAT

brochures, flyers, affiches, expos photo, faire-parts,
étiquettes, stickers, enseignes, panneaux...

380-2 route de la Cave Coopérative - 07200 St Etienne de Fontbellon
Tél. : 04 75 93 59 06 - impression@imprimerie-aubenas.com - www.imprimerie-aubenas.com



LARGIER TECHNOLOGIE
chauffage - climatisation - plomberie
maintenance et installation

7, rue du Voltour - BP 100
07600 Vals-Les-Bains

Tél. 04 75 37 42 29
contact@largier-technologie.fr
www.largier-technologie.fr



Intermarché
SUPER

LAVERIE

LALEVADE Tél. 04 75 38 09 30

Location de véhicules

Ouvert de 8h30 à 19h30 - Tous les jours sauf le dimanche



Fabras
Cévennes Ardéchoises



Comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux

SÉANCE DU VENDREDI 14 AVRIL 2023

1) Vote des taux des impôts directs locaux 2023

Le Conseil municipal, décide de maintenir les taux sans aucune augmentation pour 2023 (identiques et sans augmentation depuis plusieurs années consécutives) à :
taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) 32.90 % ;
taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) 76.14 % et
taxe d'habitation (TH) 6.84 %.

2) Compte de gestion, compte administratif et affectation des résultats 2022 de la commune

Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion, le compte administratif 2022 et l'affectation des résultats de la commune présentant un résultat positif de clôture de + 368 781 euros (voir détail page 11).

3) Vote des subventions aux associations 2023

Le conseil municipal, décide d'attribuer les subventions aux associations telles que présentées ci-dessous :

- ACCA de Fabras :	170.00 €
- Association COLETTE BONZO :	500.00 €
- SPA Lavilledieu : (obligatoire pour fourrière communale)	500.00 €
- Fondation du patrimoine :	100.00 €
- Association les cheveux d'argent	300.00 €
- Association Drailles et Calades	810.00 €
- Subventions voyages école (prévisions suivant les demandes reçues des écoles)	1000.00 €
- RERBA (assoc.circuit églises romanes)	100.00 €
- Association le rythme au corps	170.00 €
- Association TOUTATIS 07	170.00 €

4) Vote du budget primitif 2023

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2023 avec reprise des résultats 2022, lequel s'équilibre en dépenses et recettes à :

- en section fonctionnement à 728 237 euros
- en section investissement à 780 772 euros

5) Demande passage en agglomération quartier Réjus

Le conseil municipal, émet un avis favorable au passage en agglomération de la zone agglomérée du quartier de Réjus pour sécuriser ce secteur avec limitation de vitesse à 50 km/h.

6) Demande de subventions pour aménagement quartier Réjus et carrefour boulodrome

Le conseil municipal approuve le dossier de cheminement piéton au quartier Réjus et l'aménagement du carrefour du boulodrome, pour un montant prévisionnel de 80 000 euros HT et sollicite une subvention du Département dans le cadre du dispositif ATOUT RURALITE et de la Région AURA.

7) Demande de subventions pour extension parking le village

Le conseil municipal, approuve le projet d'extension du parking quartier la Fasilie (cimetière) pour augmenter la capacité de stationnement du village avec réalisation des travaux dès 2023 si possible, sollicite une subvention du Département dans le cadre du dispositif ATOUT RURALITE et de la région AURA. Ce projet permettra, dans un premier temps, d'aménager ce terrain.

8) Avenant convention gestion des dossiers du personnel avec le centre de gestion 07

Le conseil municipal, autorise le Maire à signer l'avenant à la convention avec le centre de gestion relative à l'intervention sur les dossiers CNRACL et d'information IRCANTEC.

9) Déneigement hiver 2022-2023 : demande de subventions au département 07

Le conseil municipal sollicite le conseil départemental de l'Ardèche pour l'aide au déneigement des voiries communales pour l'hiver 2022/2023, soit 50 % du montant dépensé.

SÉANCE DU LUNDI 8 DÉCEMBRE 2022

1) Election d'un nouvel adjoint suite à démission

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de démission de son poste de 1^{ère} adjointe, pour raisons personnelles, de Nicole Chambouleyron qui reste conseillère municipale de la commune. Il remercie Nicole Chambouleyron pour le travail effectué à ses côtés durant de nombreuses années et plus généralement pour son investissement dans la vie communale et au sein du CCAS. Il donne ensuite la parole à Nicole Chambouleyron qui explique sa décision et son choix de rester au sein de l'équipe municipale en tant que conseillère. Le Maire propose ensuite d'un commun

accord, la candidature de Michel Buferne au poste de 1^{er} adjoint de la commune. A l'unanimité, Monsieur Michel Buferne est élu 1^{er} adjoint de la commune.

2) Indemnités adjoints

Monsieur le Maire rappelle la délibération fixant le montant des indemnités des élus. Ces indemnités se situent en dessous des indemnités maximales autorisées dans les communes de moins de 500 habitants.

3) Décisions modificatives N°2 au budget primitif 2022

Afin de prendre en compte les évolutions intervenues depuis le vote du Budget Primitif 2022 en début d'année, le conseil municipal approuve les réajustements des comptes nécessaires, à budget équivalent (baisse sur certaines lignes de crédit et augmentation sur d'autres).

4) Convention saut pendulaire

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'activités de loisirs nature sur le site de l'Echelette de Mr MOULIN Abel et la délibération du 21 juillet 2022 donnant son accord de principe en attendant un vote du conseil municipal pour un accord définitif et la signature d'une convention avec la commune fixant les conditions de ces activités situées sur le secteur du boulodrome. Le conseil municipal approuve le projet présenté et la signature d'une convention pour ces nouvelles activités de loisirs, et fixe la location pour occupation du terrain à 1 euro par saut avec un minimum forfaitaire annuel de 1 500 €/an.

5) Convention déneigement

Le conseil municipal approuve la signature d'une convention tripartite concernant le déneigement des communes de Fabras et Saint Cirgues de Prades avec Monsieur BREYSSE Benoit (agriculteur sur la commune de Prades) pour une durée de 4 ans soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

6) Vente terrain La Chareyre

Le conseil municipal approuve la vente d'une partie des parcelles A 805-A2243-A2245 (quartier La Chareyre) pour une superficie estimative d'environ 500 m² et fixe le prix de vente à 20 € le m². La commune restera propriétaire d'une bande de 4 mètres de large de terrain longeant les parcelles A 805-2243-2245 pour conserver un accès à la parcelle A 539 (parcelle supportant le système d'épandage de l'assainissement semi-collectif du hameau de la Chareyre).

7) Conditions repas de fin d'année offert aux personnes âgées de la commune

Le conseil municipal décide de maintenir un repas de fin d'année pour les personnes de 70 ans et plus inscrites sur les listes électorales de la commune (inscription obligatoire en mairie) et de proposer un colis pour les personnes hospitalisées, invalides ou en EHPAD.

8) Extinction partielle de l'éclairage public sur le territoire de la commune

Le conseil municipal décide que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 23 h 30 à 6 h 30 dès que les horloges astronomiques et programmeurs seront installés et dans les quartiers le permettant.

SÉANCE DU JEUDI 21 JUILLET 2022

1) Convention SPA

Le conseil municipal autorise la signature de la nouvelle convention avec la SPA des Amandiers pour l'exploitation de sa fourrière municipale (obligation réglementaire).

2) Modalités de publicité des actes pris par la commune

A compter du 1^{er} juillet 2022, considérant que la commune compte moins de 3500 habitants, le conseil municipal décide d'appliquer la dérogation afin d'assurer la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire ni un caractère individuel par publication papier en mairie avec mise à disposition au public des registres des délibérations et des arrêtés comme effectué actuellement.

3) Eglise, pose de vitraux : attribution travaux aux entreprises

Dans le cadre des travaux de l'église, une consultation a été lancée pour la création et la pose de 3 vitraux. Après étude et analyse des 3 projets présentés, le conseil municipal décide de retenir le projet de l'atelier Saint Théophrède (Barnas) pour un montant prévisionnel de travaux de 3 000 € HT.

4) Eglise, pose des cloches : Attribution travaux aux entreprises

Après étude et analyse des offres reçues pour la mise en place de 2 nouvelles cloches et leur électrification ainsi

Comptes-rendus des derniers Conseils Municipaux

que pour le contrat d'entretien annuel des 5 cloches de l'église qui seront donc présentes, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise PACCARD.

5) Travaux voirie Quartiers Réjus/ Echelette : demande de subvention

Le conseil municipal, approuve les travaux proposés sur le quartier de Réjus (aménagement de sécurité et cheminement piéton avec demande de classement en agglomération limitée à 50 km/h) et sollicite le Département de l'Ardèche pour une subvention de 40 %.

6) Déneigement hiver 2021-2022 : demande de subvention au département

Le conseil municipal, décide de solliciter le Département de l'Ardèche pour aide au déneigement des voiries communales pour l'hiver passé 2021/2022.

7) Décisions modificatives N°1 au budget primitif 2022

Le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022, ayant été insuffisants (revalorisation indice, financement écoles extérieures de Jaujac et Pont de Labeaume, dépenses exceptionnelles), il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes nécessaires, à budget constant.

8) Projet activités de loisirs nature sur le site de l'Echelette

Après discussions et échanges, le conseil municipal, approuve sur le principe, le projet présenté par Mr Abel MOULIN en demandant au porteur de projet de ne prévoir les activités saut pendulaire et tyrolienne, uniquement côté du boulodrome. Les modalités précises techniques, financières... etc de ce projet seront étudiées ultérieurement dans le cadre d'une convention à signer entre le porteur de projet et la commune.



SÉANCE DU JEUDI 14 AVRIL 2022

1) Vote des taux des impôts directs locaux 2022

Le conseil municipal, décide de maintenir les taux sans aucune augmentation pour 2022 (identiques et sans augmentation depuis plusieurs années consécutives) : taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) 32.90 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB) 76.14 % et taxe d'habitation (TH) 6.84 %.

2) Compte de gestion, compte administratif et affectation des résultats 2021 de la commune

Le conseil municipal approuve le compte de gestion, le compte administratif 2021 de la commune présentant un résultat positif de clôture de + 292 440 euros.

3) Vote des subventions 2022 aux associations

Le conseil municipal décide de reconduire à l'identique de 2021 les subventions aux associations.

4) Vote du budget primitif 2022

Le conseil municipal approuve le budget primitif 2022 avec reprise des résultats 2021, lequel s'équilibre en dépenses et recettes à 642 842 € en section fonctionnement et à 873 049 € en section investissement.

5) Demande participation école privée

Le conseil municipal refuse d'attribuer une participation financière à l'école privée Saint-Joseph de Laveade et confirme les capacités d'accueil nécessaires à la scolarisation des enfants de la commune par l'application de deux conventions avec les écoles publiques de Jaujac et de Pont de Labeaume.

6) Régularisation emprises communales La Chareyre

Le conseil municipal approuve la régularisation proposée concernant le tracé d'un chemin rural, à la demande des propriétaires riverains qui assument la totalité des frais financiers de cette opération.

7) Classement au cadastre voie communale N°12 des Arnauds

Le conseil municipal prend acte du classement dans la voirie communale de la route des Arnauds (VC n°12) et de son utilisation publique depuis plus de 40 ans et approuve la régularisation au cadastre au vu des documents déjà signés par les propriétaires riverains.

SÉANCE DU MARDI 08 FÉVRIER 2022

1) Agrandissement cimetière et parking - demandes de subventions

Le conseil municipal approuve le dossier des travaux préalables au futur agrandissement du cimetière (servant dans un premier temps de parking) et les devis présentés et décide de solliciter toutes subventions possibles (Etat, Département 07 et Région Aura) pour ce dossier.

2) Toilettes automatiques site de l'Echelette : demandes de subventions

Le conseil municipal approuve le dossier d'installation de toilettes automatiques sur le site de l'Echelette (grand pré) pour un montant prévisionnel de 50 000 euros HT et décide de solliciter toutes subventions possibles (Etat, Département 07 et Région Aura) pour ce dossier.

3) Travaux peintures église : demandes de subventions

Le conseil municipal approuve le dossier finalisant la fin de la restauration de l'église et les devis de travaux présentés pour un montant prévisionnel de 45 574 euros HT et décide de solliciter toutes subventions possibles (Etat, Département 07 et Région Aura) pour ce dossier.

**Toutes les délibérations sont
consultables en Mairie,
aux jours et heures d'ouverture.**

PÔLE DE SANTÉ DES HAUTES VALLÉES D'ARDÈCHE

La gestion des urgences dans les cabinets médicaux du secteur : ce qu'il faut savoir.

La **permanence des soins ambulatoires** (PDSA) ou gardes a pour objectif de répondre aux besoins de **soins non programmés aux heures de fermeture habituelle des cabinets médicaux**.

Elle est assurée sur notre territoire par 9 médecins (4 à Jaujac, 4 à Meyras et 1 à Montpezat sous Bauzon).

En cas d'urgence, quelle qu'elle soit (vitale ou non) en semaine à partir de 20h00 ou le week-end à partir du samedi 12h00 : **il faut appeler le 15.**

En fonction des symptômes présentés au régulateur, trois situations sont possibles selon la gravité :

- délivrance d'un conseil oral
- mise en relation avec le médecin de garde du secteur en vue d'une consultation
- orientation directement vers les urgences les plus proches (en envoyant les pompiers ou une ambulance si la situation l'exige)

Actuellement les urgences d'Aubenas sont (temporairement) fermées la nuit pour cause de manque de recrutement, mais la gestion de l'urgence reste la même qu'énoncée ci-dessus.

Les médecins restent de garde sur le secteur, et si besoin orientation vers les urgences de Privas, Montélimar ou Le Puy.

De plus, les 4 médecins de Meyras sont **médecins correspondant SAMU**, c'est à dire formés et équipés pour intervenir sur les urgences graves en collaboration avec les pompiers et le SAMU.

Pour gagner du temps, il est par conséquent inutile de se rendre directement au service d'accueil des urgences d'Aubenas ou à la maison médicale de garde. Le service est assuré en local.

RAPPEL DES CONSIGNES SUR LE DÉBROUSSAILLAGE OBLIGATOIRE

Pour protéger votre famille et votre maison des feux de forêt, le débroussaillage à 50 mètres autour de chez vous est obligatoire.

Il ne vise pas à la suppression totale de la végétation, ni une coupe rase ou un défrichage mais simplement à supprimer les branches basses des arbres par élagage, les genêts, ronces, broussailles en tout genre et évacuer les déchets verts ou broyer sur place. Il doit permettre d'aérer et d'éclaircir la zone pour limiter la propagation du feu.

En cas d'incendie,
**je donne l'alerte
en appelant le 112,
le 18 ou le 114**
(personnes
malentendantes).

Compte administratif 2022

SECTION FONCTIONNEMENT				SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
Charges à caractère général	49 379,58	Résultat reporté-2021	292 440,92	Résultat reporté-2020	136 583,42	Subventions d'investissement	26 643,80
		Produits des services et ventes divers	30 132,59	Immob, incorpor, Subvention équipement versée			
Charges de personnel	97 034,23	Impôts et taxes	130 228,13	Immob. corporelles	150 169,31	Emprunts et dettes assimilés	17 207,80
Atténuation de produits	21 041,00	Atténuations de charges (rembours s/salaires)	566,44	Immob. incorporelles			
Autres charges de gestion courante	45 381,30	Dotations, subventions et participations	116 575,82	Emprunts	75 881,46	Dotation fonds divers et réserves	41 562,89
				Dotations			
Charges financières	13 536,89	Autres produits de gestion courante	76 825,25	Opération pour tiers	5 100,00	Dépôt et caution	550,00
						Excédent de fonctionnement	167 253,01
Charges exceptionnelles	1 131,36	Produits exceptionnels	4 804,40	Opération d'ordre	8357,26	Opération d'ordre	16 325,60
Opération d'ordre	7 968,34	Travaux en régie	12 300,93	Travaux en régie	12 300,93		
TOTAL DEPENSES	235 472,70	TOTAL RECETTES	663 874,48	TOTAL DEPENSES	388 342,38	TOTAL RECETTES	274 643,10
Résultat de clôture			428 401,78	Résultat de clôture	113 699,28		
				Reste à réaliser	72 663,41	Reste à réaliser	126 742,14
Résultat de clôture avec reste à réaliser			428 401,78	Résultat de clôture avec reste à réaliser	59 620,55		
RÉSULTAT DE CLÔTURE GLOBAL 2022						368 781,23	

Budget primitif 2023

SECTION FONCTIONNEMENT				SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO	DEPENSES	EURO	RECETTES	EURO
		Résultat reporté - 2021	368 781,23	Résultat reporté 2021	113 699,28		
Charges à caractère général	63 600,00	Produits des services et ventes divers	33 999,77	Subvention d'équipement		Subventions d'investissement	102 878,50
Charges de personnel	105 700,00	Impôts et taxes	111 758,00	Immob. Corporelles/ et encours	488 109,31	Emprunts et dettes assimilées	
Autres charges de gestion courante	48 470,00	Dotations, subventions et participations	121 198,00	Subvention d'équipement			
Atténuation de produit (FNGIR)	21 041,00	Autres produits de gestion courante	73 000,00	Fonds divers		Cautions logements	
Charges financières	13 000,00	Atténuations de charges (salaires)		Emprunts	76 300,00	Produits de cessions	
Charges exceptionnelles		Produits financiers		Dépenses imprévues	15 000,00	Dot. fonds divers et réserves	31 999,81
Dépenses imprévues	16 895,00	Produits Exceptionnels	500,00	Travaux en régie	15 000,00	Affectation résultat	59 620,55
Virement à la section investissement	452 000,00	Travaux en régie	15 000,00	Reste à réaliser	72 663,41	Reste à réaliser	126 742,14
						Virement de la section de fonctionnement	452 000,00
Opération d'ordre	7 531,00					Opérations patrimoniales	
TOTAL DEPENSES	728 237,00	TOTAL RECETTES	724 237,00	TOTAL DEPENSES	780 772,00	TOTAL RECETTES	780 772,00



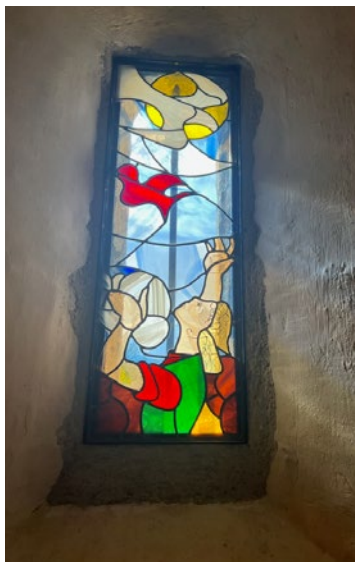
Voilà plus de 10 ans que la commune de Fabras a entrepris des travaux de restauration de son église romane du XII^{ème} siècle, inscrite depuis 2022 dans le circuit des églises romanes de l'Ardèche. En effet, les premiers travaux de réfection totale de la toiture ont été lancés en 2013. Puis nous avons réalisé la rénovation complète des façades et du clocher-peigne avec enlèvement des anciens enduits jaunes et remise en valeur des pierres avec joints à la chaux traditionnelle. Puis nous avons mis aux normes toute l'installation électrique avec rénovation de la cloche historique, datant de 1656 et qui ne sonnait malheureusement plus depuis plusieurs dizaines d'années. De nouveau, les fabrassous du village ont le plaisir

d'entendre sonner les heures et les demi-heures de 8 h à 20 h. Deux nouvelles cloches ont ensuite pris leur place dans le clocher, grâce aux dons importants d'une dame centenaire de l'EPHAD de Jaujac. Enfin, est venu le moment de la réfection des peintures intérieures avec la découverte de peintures exceptionnelles pour certaines datant du XVIII^{ème} siècle, avec notamment plusieurs litres funéraires arborant les armoiries de la famille des seigneurs de Chanaleilles, propriétaires historiques du Château du Pin à Fabras et dont les sépultures reposent dans l'une des petites chapelles de notre église.

Pour cette année 2023 qui voit enfin la fin d'un énorme chantier de mise en valeur d'un patrimoine remarquable de notre commune, les travaux ont concerné la fin de la rénovation des peintures intérieures, le remplacement des 3 vitraux sur les 3 petites chapelles latérales et la mise en place des 2 dernières cloches (début juillet), fabriquées par la maison Packard pour permettre à notre clocher-peigne caractéristique des églises romanes, de retrouver ses 5 cloches historiques.

Tous ces travaux durant 10 ans, ont été totalement financés par de larges subventions de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Ardèche, de partenaires privés (fondation Crédit Agricole, fondation du Patrimoine... etc) et par de nombreux dons de particuliers via les 4 souscriptions organisées avec la Fondation du Patrimoine, pour un montant total d'un peu plus de 300 000 euros.

Le résultat est là, ce patrimoine bâti est maintenant restauré et visible par le public.



Le printemps sera beau au château du Pin



Fabras serait le centre du monde, le château du Pin un épiscentre ? Une preuve ? En 2022, parmi les centaines de visiteurs certains viennent du Congo Kinshasa, d'Afrique du Sud, de Chine, de Nouvelle-Calédonie. Et aussi de Norvège, d'Italie, de Hollande, de Suisse, de Belgique. Et bien sûr d'un peu partout en France, avec un tiers d'Ardéchois... Sans compter les 32.000 visiteurs de notre site Internet. Fermez le ban !... Petit rappel : l'Association Colette Bonzo initie depuis 1995 tout ce qui se passe dans les jardins et le château du Pin, espace patrimonial et paysager ouvert à la création contemporaine. Labels « Jardin remarquable » du Ministère de la Culture, « Maison du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche » et « Valeurs Parc » : le site, ouvert au public de mai à novembre, accueille touristes et habitants. L'association mène des actions auprès des scolaires – partenariats et ateliers dans et hors les murs avec lycées, collèges, centre intercommunal de loisirs, PassCulture. Elle travaille également en réseau avec d'autres structures dédiées à la création contemporaine dans le département. Le site du Pin fait partie des « Echappées » du parcours artistique d'art contemporain dans la nature « Partage des Eaux » porté par le PNR.

Bref une structure sans cesse en mouvement avec en 2022 des artistes invités : Alain Bachelet et ses sculptures à l'humour tendre et grinçant ; Louiseneige et une formidable installation consacrée à l'écrivaine Katherine Mansfield – collages, vidéos et atelier radiophonique France Culture. Et les sculptures de Martine Diersé, d'Armand Guérin, Annet Perrin, Odile Rivière ; les dessins de Jean Chièze, les peintures de Colette Bonzo... Il y eut aussi une journée « Porte ouverte aux Fabrassous » et, suite à des ateliers art plastique, les œuvres d'élèves de collèges et lycée d'Aubenas, de Privas et de la Guadeloupe exposées côté jardins et côté château. Ou encore le photographe Simon Bugnon animant un stage avec



des jeunes de notre communauté de communes (comment photographier la nature). Et le final de la restauration d'un bassin-lavoir en pierre sèche avec des stagiaires de l'association Elips. Plus encore ? Ce « Dictionnaire affectif des gestes amoureux », lecture-exposition à Lalevade de grands fusains signés louiseneige, en partenariat avec le Nautilus. Et des livres publiés aux Editions du Pin. Sans oublier, lors des Rendez-vous aux jardins ces moments magiques où des enfants lisent pour des enfants – dans les jardins. Rendez-vous qui, comme les Journées du Patrimoine, attirent une foule de visiteurs.

Rien de tout cela ne serait possible sans le soutien de notre commune et de notre communauté de communes, du Département, du PNR. En juillet, l'inauguration festive (conte et vidéo à l'appui) des 28^e Estivales en présence de Bernadette Roche, conseillère départementale, de Cédric D'Império et Marie-France Fabrèges (maire de Montpezat, vice présidente de la communauté de communes en charge de la culture) en était la preuve.

A partir du 1^{er} mai les visites reprennent au Pin. Avec de nouveaux artistes invités, avec des jardins agrandis, un circuit à suivre via un baladeur... Cela s'appelle « Parure » : « La parure est non seulement l'art de tirer parti des dons de la nature, mais encore celui de leur prêter les charmes de l'imagination » (Laclos)... Les œuvres présentées dans les jardins et le château du Pin puisent leurs forces dans une nature sauvage. Les charmes, les métamorphoses du réel, leurs transmutations ? Le carrousel des fictions, des matériaux employés par les artistes (peinture, sculpture, photographie, assemblage, film). Au programme : Christian Berthelot, « Reflets » / Romain Tran Thi Bip, « Bestiaire » / Jean Chièze (1898-1975), « La Guerre du feu » / Martine Diersé, « Poulet Poulette méditent sur la condition humaine » et « Plumage » / Alain Signori, « Les Evadées, Circus » / Colette Bonzo (1917-1967), « Parures ». Inauguration des 29^e Estivales le samedi 15 juillet à 17 heures. Venez découvrir ou redécouvrir château et jardins. Le printemps sera beau !

En savoir plus ? www.chateau-du-pin.org

Christian Bontzolakis



Le Coin des assos

Association DRAILLES ET CALADES

Draïlles & Calades compte actuellement une soixantaine d'adhérents.

Notre association propose plusieurs activités, l'organisation de randonnées pédestres, la participation à l'entretien et au débroussaillage des sentiers de la commune, la participation et l'organisation de moments festifs afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie et du tissu social de notre village.

Au cours de cette dernière saison, nous avons proposé plusieurs randonnées, une vingtaine environ. Les randonnées sont généralement organisées le deuxième et le quatrième lundi de chaque mois.

Nous avons également organisé au mois de juin 2022 un week-end dans la Drôme Provençale, à Buis les Baronnies.

La fête annuelle de Draïlles & Calades a lieu le premier samedi du mois de septembre, une occasion de partager une bombine et de participer à un concours de pétanque.

Grâce au dynamisme de nos adhérents, notre association a également organisé d'autres événements, une castagnade en automne, un concours du plus beau sapin de Noël cet hiver, un carnaval avec défilé en février 2023. La prochaine assemblée générale de Draïlles & Calades aura lieu la première semaine d'octobre 2023. Venez nous rejoindre, nous vous attendons.

.....



Association LES CHEVEUX D'ARGENT

La saison 2023 des « CHEVEUX D'ARGENT » a repris sereinement avec toujours les mêmes objectifs la convivialité et la bonne humeur. Nous sommes 27 adhérents, une quinzaine de personnes sont présentes à nos rencontres mensuelles fixées au 2^{ème} mercredi de chaque mois. Nous invitons régulièrement les enfants du centre aéré pour un goûter festif afin d'animer la rencontre et favoriser les liens intergénérationnels.

L'assemblée générale s'est déroulée début octobre avec la démission de Claudette Chambouleyron qui a été remplacée par Josiane Fornaciari ainsi le bureau a été maintenu au complet.

.....



Association BOULODROME de FABRAS

Depuis maintenant plusieurs années, une association a été créée pour gérer le boulodrome intercommunal situé quartier l'Echelette à Fabras. Ce boulodrome met à disposition 16 jeux couverts pour les amateurs de pétanque, soit environ 350 personnes licenciées au sein de cette association. Tout au long de l'année, de nombreux concours sont organisés. Samedi 27 mai dernier a eu lieu le premier Grand Prix du boulodrome Ardèche des Sources et Volcans, 88 équipes de 3 personnes étaient inscrites pour ce concours. Une très bonne ambiance tout au long de la journée avec un beau temps. Pour rappel, le boulodrome est ouvert du mardi au samedi de 14 heures à 19 heures, fermeture juillet et août.

Pour tous renseignements

tel. : 06 25 74 15 25

.....



Le Coin des assos.....



Association TOUTATIS 07

L'association TOUTATIS 07, nouvelle sur la commune, démarre sur les chapeaux de roue l'année 2023. Après vous avoir conté des histoires cet hiver dans notre église, fabriqué un char-sanglier pour le carnaval et partagé un pique-nique avec vous le 1^{er} mai dernier, nous vous avons fait danser pour la fête de la musique et nous vous réservons d'autres surprises tout au long de l'année à venir. Nous remercions tous les bénévoles, les autres associations, les élus sans qui rien ne serait possible et bien sûr tous les Fabrassous qui nous soutiennent en étant présents à nos manifestations et rencontres.



Association ACCA CHASSE de FABRAS

Durant cette dernière saison de chasse, de septembre 2022 à fin février 2023, notre ACCA, qui regroupe 36 chasseurs, a organisé des journées de chasse les jeudis, samedis et dimanches. 61 sangliers, 25 chevreuils et 11 renards ont ainsi pu être tués sur notre commune. Pour rappel, la commune entretient et met à disposition un local de chasse pour nos amis chasseurs au quartier de la Chareyre. Les chasseurs disposent aussi d'un conteneur spécial installé sur la plateforme de réception des déchets verts (à côté caserne de pompiers) pour mettre tous leurs déchets issus de leur activité de chasse peau/tête/pattes/viscères, etc.) après chaque battue. Ce conteneur est ensuite collecté et traité par le service de l'équarrissage dont le coût est supporté par les chasseurs.



Association LE RYTHME AU CORPS : DANSE THÉRAPIE

Natacha Nitting est médecin généraliste à Jaujac et danse rythme thérapeute. Elle propose des ateliers et des stages de danse thérapie à Fabras et Jaujac par l'intermédiaire de l'association « Le rythme au corps ». Elle utilise essentiellement deux techniques de danse thérapie, l'Expression Primitive et la danse libre guidée dans un cadre bienveillant et sécurisant. L'expression Primitive



est une technique de danse thérapie utilisant le mouvement, le rythme et la voix, inspirée des arts premiers. On danse en chantant, sur le rythme du tambour qui nous rappelle les rythmes naturels du corps (battements du cœur, respiration, marche...). Pour la danse libre guidée, les participants laissent leur corps bouger sur la musique, guidés par la voix de Natacha, un peu comme dans une méditation dansée, ce qui permet une expression libre du corps et une circulation fluide de l'énergie et des émotions. Les ateliers sont bi-mensuels, le mercredi soir à 19h30 au Dojo du Sportissage de Jaujac (semaines impaires sauf exception et hors vacances scolaires) et l'association propose également des stages allant de la demi-journée au week-end, environ tous les deux mois.

Contact : Facebook

« Le rythme au corps »

Adresse mail :

natachanitting@hotmail.com



Réhabilitation d'une ancienne châtaigneraie



Depuis plusieurs années maintenant, Damien Carpentier a entrepris de nettoyer, restaurer, replanter et remettre en valeur une châtaigneraie de plusieurs hectares située en bordure de la RD 119 en montant sur Fabras (entrée du village) à partir de la RN 102. C'est un travail remarquable et très important qui a déjà été réalisé et qui permet aujourd'hui la mise en valeur de tout un côté de la montagne visible à partir de la route ou à partir du chemin de randonnée qui longe cet endroit. Toutes nos félicitations à Damien, enfant du village, passionné de

nature ! Ancré avec de profondes racines à Fabras, cette reconquête d'une châtaigneraie ardéchoise typique de nos Cévennes Ardéchoises, avec l'aide de sa compagne Marion et de leurs deux enfants Lalie et Anthony, est un véritable exemple à mettre à l'honneur. Il profite par la même occasion, de transmettre à ses enfants son savoir-faire et ses connaissances.

Nous approuvons totalement son projet et l'encourageons pour la suite à continuer ce magnifique travail. Bravo Damien et bon courage pour continuer ce très beau travail

Nouveaux artisans/artistes à Fabras : merci de leur réserver votre meilleur accueil !

Julien Taddei Multiservices

Arrivé sur notre commune en 2022 et installé au 1890 route des Soulhets, Julien Taddei s'est lancé récemment comme auto-entrepreneur pour des travaux de plomberie, climatisation, carrelage et tous petits travaux (rénovation salle de bains... etc).

Vous pouvez facilement le contacter au 07 83 70 72 38 ou sur goodjobmultiservice@gmail.com.

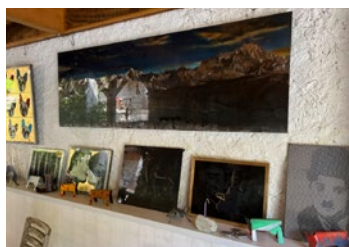


Réalisations
de Corinne Dunand

Corinne Dunand ou l'art de l'aérogaphie !

Arrivée également sur Fabras en 2022, Corinne et son mari sont installés au quartier La Grange où ils ont repris la gestion de 4 gîtes de charme, pour une capacité totale d'accueil de 13 personnes. Depuis plus de 15 ans, Corinne est peintre aérographe sur casques, véhicules et autres. Dernièrement, depuis 5 ans, son travail a évolué vers le métal et notamment le travail à la disqueuse. Pour le plus grand plaisir des yeux.

Visite de l'atelier et vente sur rendez-vous au 06 76 52 82 41 ou sur corinunedunand@icloud.com. Site internet : www.corinunedunand.fr



Ouverture d'un salon de prothèse ongulaire à l'Echelette : Majestic Nails

Après plusieurs années d'expérience et une formation spéciale dans ce domaine, Giulia Malizia a décidé d'ouvrir son salon de prothèse onguulaire à Fabras, au 128 route de l'Echelette (en face du Belvédère de l'Echelette) dès cet été 2023. Son activité est orientée vers le Nail Art Addict avec décors sur ongles des mains et des pieds, manucure et pédicure non médicales.

Toutes nos félicitations pour cette jeune entrepreneuse.

**Renseignements
au 06 51 66 49 74.**

Le Carnet

Mariages

Sandra DE VLÉCHOUVER et Christophe BONNEFOI,
le 20 août 2022 (Les Champeaux).

Christiane MASCOLO et Gilbert FORMISANO,
le 5 novembre 2022 (Le Village)

Laëtitia BELETEAU et Sylvain GRENERON,
le 1^{er} juillet 2023 (Les Plots)



Naissances

Éole BETTINELLI, née le 14 mars 2022, le village,
de Marion BETTINELLI et Quentin FARINA.

Louisa COURT, née le 8 septembre 2022, Plantemel,
de Jessica BERTRAND et Thibault COURT.

Maloya FROC, née le 29 octobre 2022, le village,
de Alice PERRIN et Emmanuel FROC.



Décès

Jean-Michel VERNIERE,
le village, 90 ans, décédé le 7 mars 2022.

Hélène GELLY (BOIRON),
Plantemel, 75 ans, décédée le 21 mars 2022.

Jean-Claude ROUSSEL,
le village, 84 ans, décédé le 3 décembre 2022.

Jeanine GOULON (SEUZARET),
les Plots, 78 ans, décédée le 20 mars 2023

Lucette SOULIER (BLACHER),
le pont de Fabras, 90 ans, décédée le 29 mai 2023

Nous transmettons toutes nos condoléances
aux familles.



Sandra
DE VLÉCHOUVER
et Christophe
BONNEFOI



Christiane MASCOLO
et Gilbert FORMISANO



Laëtitia BELETEAU
et Sylvain GRENERON



Éole BETTINELLI



Louisa COURT



Maloya FROC

Associations de la commune

BOULODROME ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS

Association intercommunale pour la gestion du boudrome

Président : Philippe de BESSE
Trésorier : Cabinet comptable le SOVIDEC
Secrétaire : Annie MIALON
Contact : boudromefabras@outlook.com - Site Facebook

LES CHEVEUX D'ARGENT

Organise le 2^{ème} mercredi du mois une rencontre des personnes au foyer avec divers jeux de société et goûter

Présidente : Jackie MOURARET
Trésorière : Josiane FORNACIARI
Secrétaire : Arlette MOULIN

DRAILLES ET CALADES

Entretien des sentiers de randonnées
Organisation de randonnées

Président : Christian PERRET
Co-Président : Jocelyne HUGUET
Trésorière : Dany RADENAC - Adjoint : Christian CHAUDANSON
Secrétaire : Odile RIVIERE - Adjoint : Aymerie FUCHET

ASSOCIATION DE CHASSE (ACCA)

Président : Jean-Paul POURRET
Trésorier : Guy FARGIER
Secrétaire : Samuel BRIOUDE

ASSOCIATION COLETTE BONZO

Propose des animations culturelles au Château du Pin.

Président : Christian BONTZOLAKIS
contact@chateaudupin
site internet : www.chateaudupin.org

TOUTATIS

Président : Michaël BEGUIN
Trésorière : Laurence VERNIER
Secrétaire : Natacha NITTING

LE RYTHME AU CORPS

Présidente : Natacha NITTING
Trésorière : Bénédicte LE LAY
Secrétaire : Bahvani RAYNAL-CHERER

RAPPEL

Cartes d'identité et passeport :

demande uniquement dans les mairies équipées sur rendez-vous : pour notre secteur THUEYTS, VALS-LES-BAINS, ou AUBENAS

Depuis novembre 2017, la totalité des démarches liées aux certificats d'immatriculation (cartes grises) et permis de conduire sont effectuées sur internet.

Ces démarches sont accessibles sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS).

La Maison France Services

de la Communauté de Communes Ardèche des Sources et Volcans permet un accompagnement personnalisé pour faciliter vos démarches de la vie au quotidien avec les administrations et les organismes publics.

Adresse : 11 rue Pouget - 07330 Thueyts
Tél. : 04 75 39 75 33 / Mail : msap-thueyts@inforoutes.fr
Il est conseillé de prendre rendez-vous.

FABRAS EN DIRECT :

Pour retrouver les dernières informations et manifestations : **www.fabras.com**
Et pour recevoir la newsletter de FABRAS INFO, veuillez transmettre votre adresse internet à : **fabras@orange.fr**

Infos Pratiques

FABRAS EN CHIFFRES :

Superficie : 752 ha • Altitude : 460 m
Population : 452 habitants (chiffre INSEE au 01/01/2023)

SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Tél : 04 75 94 10 76 • Email : fabras@orange.fr
Site internet : www.fabras.com

OUVERT AU PUBLIC : Mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

PERMANENCE DU MAIRE : Mardi matin de 9h30 à 12h ou sur rendez-vous

ORDURES MÉNAGÈRES :

LA COLLECTE DE LA POUBELLE JAUNE (couvercle jaune)
a lieu tous les 15 jours les jeudis en point de regroupement.

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES NON-RECYCLABLES (couvercle marron) a lieu 1 fois par semaine en basse saison et 2 fois par semaine l'été en point de regroupement.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Inscription obligatoire à la communauté de communes
04 75 89 01 48 ou www.ardechedessourcesetvolcans.com
Collecte limitée à 2/3 encombrants par inscription et réservée aux personnes ne possédant pas de véhicule, personnes âgées, etc.
Nous vous rappelons que vous avez un accès gratuit et illimité à la déchetterie de Labégude du lundi au samedi inclus de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15.

PLATEFORME VÉGÉTAUX/DÉBLAIS/GRAVATS INERTES

de l'Échelette (à côté de la caserne des pompiers) :
- mercredi et samedi de 14h à 16h30
Attention, en cas de pluie, le service n'est pas assuré

CENTRE AÉRÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARDÈCHE DES SOURCES ET VOLCANS

Il fonctionne durant les vacances scolaires et le mercredi dans les locaux de la salle polyvalente de FABRAS.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

04 75 37 30 12 ou 06 14 66 80 00
par mail : centre.de.loisirs@ardechedessourcesetvolcans.com

ENVIE D'UNE BONNE PIZZA ?

RÉGALÉZ-VOUS AVEC NOS DEUX CAMIONS PRÉSENTS SUR LA COMMUNE :

- Au village, place des cerisiers, tous les jeudis soir avec « **Pizza Nostra** » au **07 83 93 13 89**
- Au belvédère de l'Echelette, tous les mercredis soir avec « **Barth Pizza** » au **06 73 47 86 19**

Ces deux artisans sont présents à l'année sur notre commune, merci de leur réserver votre meilleur accueil !

RAPPEL DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE :

Rappel des tarifs de location aux associations :

- Ayant leur siège sur la commune : gratuit ou 80 € si manifestation à but lucratif
- Intercommunales concernant Fabras (amicales laïques des écoles, anciens combattants...) : 100 €
- Extérieures à la commune : mêmes tarifs que les résidents de Fabras.

Tarifs particuliers	Cautions		Location Grande salle : 1 jour 8h/20h	Location Grande salle : 2 jours	Location Petite salle
	Salle	Ménage			
Résident commune et associations extérieures	1000 €	100 €	250 €	420 €	130 €
Extérieur	1000 €	100 €	350 €	540 €	170 €